

# Salaires, pouvoir d'achat, emploi.

*Pour le Gouvernement,*

## La Rupture !

*C'est nous qui la vivons  
C'est le MEDEF qui en vit.*

Dans l'entreprise, c'est le travail qui crée en totalité la richesse. Elle est liée à la capacité de production de l'outil de travail (les machines) et du travail humain (les salariés). Plus l'outil de travail est développé et les salariés qualifiés et efficaces, plus la richesse créée sera importante. Le produit intérieur brut (PIB) est constitué des richesses créées dans toutes les entreprises du pays.

La France est l'un des pays où les salariés, créent le plus de richesse par heure de travail. La production horaire des salariés français est supérieure de 8 % à celle des Américains, 17 % à celle des Allemands, 18 % à celle des italiens, 25% des Anglais, 36 % des canadiens, 53 % des japonais (source OCDE Organisation pour la coopération et le développement économique) d'autres écarts intéressants : Corée 185 %, Pologne 191 %, Turquie 324 %.

**La France qui a l'un des meilleurs taux de productivité, a également l'un des plus forts taux de chômage !!!**

**La raison** : la répartition des richesses créées par le travail. C'est le problème fondamental de notre pays.

40 milliards c'est la somme versée aux actionnaires du CAC 40 en 2006 soit 25 % de plus qu'en 2005. C'est au total 45 % des profits réalisés.



**Les profits du CAC 40 ont franchi la barre des 100 milliards d'€ en 2006. On en fait quoi ?**

- 4,5 millions de personnes inscrites comme demandeurs d'emploi à l'ANPE.
- 184 866 dossiers de surendettement à la Banque de France en 2006.
- 47,5 % des chômeurs, toutes catégories confondues, sont indemnisés par le chômage fin 2006. Il y en avait 54 % fin 2003.
- 1,4 millions de travailleurs pauvres.
- **17% de Smicards, 50% des salariés en dessous de 1500 € par mois et 10% en dessous de 1000 €**

Plus de 70 % des fonds disponibles dans les entreprises vont à la finance. On nous dit que les entreprises n'ont pas d'argent, en vérité on ne veut pas toucher aux pompes à fric branchées sur les marchés financiers.

Les propositions de Nicolas Sarkozy en faveur des patrons et des hauts revenus **c'est 15 milliards en moins dans les caisses de l'Etat.**

L'argent existe pour impulser un autre type de croissance, un autre mode de développement. Il faut le réorienter vers les salaires, l'emploi qualifié, la formation, la satisfaction des besoins publics, l'investissement productif et la recherche, une véritable indemnisation du chômage permettant de vivre décemment et de rechercher un emploi.

**La meilleure manière de revaloriser la "valeur travail" est d'augmenter la rémunération du travail !**

Le salaire doit être la juste rémunération de la force de travail, garantissant les moyens nécessaires à l'existence de chaque salarié, en dehors de tout autre élément de rémunération. Le salaire doit être égal entre hommes et femmes. Il doit être au **minimum de 1 500 euros brut** par mois. Ce salaire est le point de départ pour toutes les grilles de salaires. Le principe de ce salaire minimum doit être étendu à toute l'Union européenne. La qualification de la salariée ou du salarié doit être reconnue et rémunérée comme telle. Cette qualification est acquise par le diplôme, la validation des acquis de l'expérience et la formation continue.

## Deux poids ! Deux mesures !

Le gouvernement a le sens des priorités et notamment le premier d'entre eux, **Nicolas Sarkozy** en s'octroyant **une augmentation de 172%**. Il est vrai que déjà les députés avaient eu une augmentation de 70% en 2002. Et vous ?

### Cadeaux fiscaux.

C'est 15 milliards d'€ que va devoir payer la collectivité pour quelques uns avec par exemple les **franchises médicales, une TVA "sociale", etc...**

### EADS. Délits d'initiés ?

### Droits de succession.

Quasi suppressions !

### Caisse Noire de l'UIMM.

600 millions d'€ pour casser les grèves et faire du lobbying auprès de députés ?! Cette caisse a été alimentée par un pourcentage sur la masse salariale des entreprises de la métallurgie. C'est autant d'argent qui n'a pas pu être consacrée pour les augmentations de salaires.

### Déni de démocratie.

Le gouvernement va-t-il imposer la **constitution européenne** malgré le NON à 55% en 2005 des français. Ceux-ci sont à **70%** Pour un nouveau référendum.

Depuis 20 ans les gouvernements successifs ont multiplié les dispositifs, des contrats aidés aux zones franches en passant par les exonérations générales sur les bas salaires. Ces systèmes ont démontré leur inefficacité sur l'emploi.



➤ **65 milliards d'€** d'aide publique aux entreprises.

➤ **25 milliards d'€** d'exonérations de cotisations patronales.

➤ **30 milliards d'€** C'est la somme à laquelle, le Conseil des Prélèvements Obligatoires, chiffre la fraude fiscale des entreprises. Soit le 1/3 du déficit budgétaire de l'Etat.

Il faut en finir avec les systèmes dits d'aide et d'accompagnement qui sont de conception libérale et ne font en fait que structurer la pauvreté et la précarité.

Les chiffres économiques montrent clairement que cela est réalisable sans augmentation des prix, mais par un prélèvement sur les revenus financiers et les dividendes. Le mouvement des capitaux doit être contrôlé par l'Etat.

**Au regard de ces chiffres, on peut faire le rapide calcul que le "trou" de la Sécurité Sociale (12 milliards d'€) et le financement des Retraites pourraient être prélevés ailleurs que dans la poche des salariés.**

# Salarié-e-s, Privé/Public Ensemble, prenons notre avenir en main !

L'Union Locale Cgt de Saint-Denis invite les salarié-e-s à débattre le plus largement possible afin de créer les conditions pour agir sur leurs revendications.

Nous invitons les salarié-e-s à se saisir de toutes les opportunités du climat revendicatif.

Notre Union Locale rappelle que le meilleur moyen d'établir le rapport de force nécessaire reste une forte syndicalisation.



Pour un **syndicalisme de conquête et solidaire**, je me syndique à

Je souhaite un rendez-vous  Je me syndique

[www.ulcgsaintdenis.fr](http://www.ulcgsaintdenis.fr)



NOM : .....PRENOM : .....AGE : .....TEL : .....

ADRESSE : .....

Email : .....ENTREPRISE : .....

Fax : 01 55 84 41 09 - Email : [contact@ulcgsaintdenis.fr](mailto:contact@ulcgsaintdenis.fr)

**Tél : 01 55 84 41 13/14**

Bulletin à retourner à : Union Locale CGT 9/11 rue Génin 93200 Saint-Denis.